



Secrétariat de la CSS du Havre
Xavier BAUDE
pref-sp-havre-cabinet@seine-maritime.gouv.fr

Le Havre, le 1 décembre 2023.

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE ET DU HAVRE-ANTIFER
Compte rendu de la réunion du 28 septembre 2023**

La séance de la commission de suivi de site (CSS) de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer s'est tenue à la CCI du Havre, sous la présidence de Monsieur QUÉNÉHERVÉ, Sous-Préfet du Havre.

Préambule

Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance et demande aux participants de se présenter avant chaque prise de parole afin de retracer la teneur des débats.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} juin 2022 :

Monsieur le Sous-préfet demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la CSS du 1^{er} juin 2023. Madame LEROY, de Ecologie pour le Havre, prend la parole afin d'émettre des réserves. Elle demande une clarification sur le classement des installations ICPE, en particulier le terminal méthanier.

Monsieur QUENEHERVE demande si le compte-rendu de la CSS du 1^{er} juin 2023 peut être approuvé. Suite au vote, où sont exprimées une voix contre et deux abstentions, le compte-rendu de la CSS du 1^{er} juin 2023 est approuvé.

Monsieur le Sous-préfet demande s'il y a d'autres remarques et il lui est répondu par Monsieur TOUZE de Chevron que le dossier est envoyé trop tardivement et qu'il est nécessaire pour le bon examen des documents qu'ils soient envoyés quelques jours plus tôt. Monsieur QUENEHERVE prend en compte la remarque.

2. Informations diverses :

Monsieur BAUDE prend la parole afin d'informer les participants qu'un espace collaboratif a été créé sur la plateforme OSMOSE, afin d'y déposer toute la documentation avant chaque CSS. Pour l'instant, seuls les membres du collège administration ont été invités sur cet espace. Les autres collèges seront invités progressivement avant la CSS du 7 décembre 2023.

Monsieur BAUDE indique également que, par un courriel du 31 août, Oxygène Estuaire a signalé le déclenchement de sirènes le 30 août, sans parvenir à en trouver l'origine. Monsieur le Sous-préfet complète en indiquant que la sous-préfecture a consulté les industriels de la ZIP. Le 5 septembre, Lubrizol a indiqué que le retentissement de sirènes venait de leur établissement, en raison de dysfonctionnements électroniques sur un automate. L'industriel a engagé des actions pour remettre en état l'équipement.

3. PPI du Havre et programme de la journée Tous résilients face aux risques :

Présentation : Ludivine BLOQUEL (SIRACED PC) et Jean-Michel VILLEVAL (Synerzip).

Madame BLOQUEL commence la présentation en faisant le point sur le PPI et l'exercice associé, présente le périmètre d'application du PPI et rappelle qu'il y a eu une consultation du public. La collecte des observations et des avis a été faite durant l'été et a été approuvée par le Préfet de la Seine-Maritime. La version opérationnelle est la plus complète et a été largement transmise puisqu'elle sera utilisée lors d'un exercice le 13 octobre 2023. Cet exercice sera centré sur les moyens d'alerte à la population, notamment le FR Alerte. La volonté de la préfecture est d'acculturer la population sur ces nouveaux outils.

Le 13 octobre 2023 sera la journée nationale de la résilience choisie par le Ministère de la Transition Écologique. Des courriers ont été envoyés à destination des collectivités afin de les informer et qu'elles puissent proposer un projet au titre de la journée de la résilience pour labelliser et mettre en lumière cette opération.

Monsieur VILLEVAL présente les actions programmées dans le cadre de la semaine « Tous résilients face aux risques » du 9 au 13 octobre 2023. Il indique que la journée sera animée par l'ORMES, qui assure le pilotage de cette manifestation. Il insiste sur l'importance d'informer et d'acculturer la population face aux risques. L'état a confié à l'AFPCNT la gestion d'une somme annuelle de 4 millions d'euro afin d'accompagner les territoires qui se mobilisent dans le cadre de cette démarche d'acculturation.

Les événements qui se dérouleront du 9 au 13 octobre proposeront des activités et des rencontres afin d'acculturer et sensibiliser le public et les nouveaux élus de la zone.

Les événements se dérouleront comme suit :

- Les 10 et 11 octobre, des animations auront lieu sur les deux rives de la Seine afin de rencontrer, échanger et sensibiliser un public jeune. L'objectif sera de sensibiliser 300 scolaires.
- Le 12 octobre, « A la rencontre de mes voisins ». Il a été constaté que la connaissance de ses voisins en zone PPI était mauvaise. Il est alors proposé aux entreprises aux activités génératrices de risques d'assister à la rencontre et d'accueillir leurs voisins afin d'échanger sur les risques. L'objectif est de réunir les prestataires et d'acquérir une meilleure connaissance des entreprises voisines.
- Le 13 octobre : exercice PPI, en collaboration avec l'entreprise YARA.

4. Organisation des services du SDIS en cas d'urgence sur la ZIP du Havre :

Présentation : M. PERROT (SDIS)

Monsieur PERROT prend la parole pour présenter l'organisation des moyens de secours en cas d'urgence, lors d'un déclenchement d'incident sur un site SEVESO.

Le SDIS de la Seine-Maritime fait partie de la catégorie A, il compte parmi les 20 plus gros SDIS de France. Au niveau départemental, le SDIS Seine-Maritime est divisé en trois groupes territoriaux : l'arrondissement du Havre, l'arrondissement de Rouen et la zone Neufchâtel-en-Bray. Le SDIS Seine-Maritime possède 85 sites dont 79 centres d'incendie et de secours et plusieurs sites d'entraînement, ce qui permet une couverture assez homogène sur tout le département. La direction départementale est basée à Yvetot où est également basée le centre opérationnel qui reçoit 378 000 appels par an pour 86 000 interventions. Ces chiffres sont plus importants que pour les autres SDIS de France et les chiffres augmentent chaque année. Les secours à la personne représentent 82 % des interventions, les incendies représentent 7 % et la sécurité civile 1 %.

En ce qui concerne la ville du Havre, trois casernes y sont opérationnelles et la caserne de Montivilliers intervient également sur la zone du Havre.

Les effectifs de garde sont les suivants :

- Le centre du Havre Nord (Dollemard) = 15 professionnels de garde de jour et de nuit ;
- La caserne de Caucriauville = 15 professionnels de garde de jour et de nuit ;
- Le Havre Sud = 21 agents de garde après le déménagement de la caserne ;
- Montivilliers = 3 personnels de garde en journée (12 heures) et des gardes d'astreinte la nuit.

Au niveau départemental, 141 fourgons, 109 ambulances dont certaines spécialisées pour le transport de personnes de forte corpulence et 31 moyens aériens élévateurs sont déployables sur le terrain. 190 pompiers

sont spécialisés dans les risques chimiques, il y a également des pompiers spécialisés dans la plongée et les feux de forêt. Les effectifs sont constitués de 900 pompiers professionnels (objectif 1 000) et 3 000 pompiers volontaires (objectifs 3 500). En cas de besoin, il est possible de faire appel à des renforts des départements limitrophes.

Monsieur PERROT demande s'il y a des questions sur les moyens du SDIS. Monsieur LE TOUZE prend la parole pour émettre une réserve sur le nombre de véhicules d'intervention qu'il trouve insuffisant. Il lui est répondu par Monsieur PERROT qu'il n'y a aucun problème avec les ambulances, bien que parfois le temps d'intervention puisse être très long en fonction de la zone d'intervention mais qu'aucune intervention n'a jamais été refusée faute d'ambulance.

Un représentant de la mairie de Saint-Jouin-de-Bruneval intervient en indiquant que 1 % de risque technologique représente tout de même un chiffre important. Monsieur PERROT le rassure en lui précisant que les risques technologiques ne concernent pas toujours les entreprises et que très peu d'interventions sont d'ordre radiologique.

Monsieur PERROT reprend la présentation avec les interventions du SDIS lors des alertes SEVESO. Lorsqu'un événement se déclenche dans une industrie, le directeur du site ou un représentant active sa cellule de crise, déclenche son POI et gère le sinistre avec ses propres moyens. Il doit cependant obligatoirement prévenir le SDIS, la DREAL, le SIRACED et la préfecture. Une conférence téléphonique a lieu et le SDIS propose d'envoyer en opération de reconnaissance des évaluations sur le site industriel. L'action de l'ERE est de conseiller le DOI pour dimensionner les effectifs.

Monsieur LE TOUZE se questionne concernant le nombre et la nature des exercices effectués par le SDIS. Il lui est répondu par Monsieur PERROT que le SDIS effectue une trentaine d'exercices par an sur le département, beaucoup d'exercices en échelon reconnaissance pour expliquer l'intérêt aux industriels et leur montrer que le SDIS peut être complémentaire à leur organisation interne. Environ 15 exercices inopinés sont organisés chaque année sur le département, le SDIS se présente sur site avec la DREAL et déclenche un exercice avec l'exploitant. Les exercices inopinés permettent de déterminer les points forts et les points faibles de l'organisation des exploitants.

Monsieur VILLEVAL intervient afin d'ajouter un complément. Il insiste sur l'aspect humain de toute cette organisation et sur l'importance de la communication. Les procédures sont des outils, un canevas de repères à utiliser en cas de besoin. Il est important de s'entraîner ensemble afin d'être prêt face à l'imprévu.

Monsieur CHICOT prend la parole afin d'insister pour que les maires soient systématiquement prévenus en cas de sinistre. Il explique que cette démarche est importante pour les collectivités et les municipalités et qu'elle contribue à une meilleure préparation en cas de sinistre. Monsieur PERROT lui répond que les maires sont toujours prévenus après la conférence téléphonique, au même titre que les services de la préfecture et la capitainerie.

5. Retex sur l'eau impropre à la consommation sur la ZIP du Havre :

Présentation : Mme Virginie HAUCHARD (Le Havre Seine Métropole), responsable de la direction du cycle de l'eau

Madame HAUCHARD commence la présentation avec une revue chronologique des événements.

Le 2 août 2023, des entreprises alertent sur la présence d'une eau salée, mousseuse et colorée aux robinets de plusieurs sites de la ZIP. De premières analyses ont été effectuées afin de quadriller le secteur. La présence d'eau salée dans l'eau potable a rapidement été constatée, notamment dans la zone du parc des Alizées. La restriction de la consommation est prononcée le 2 août au soir et la distribution de bouteilles d'eau a commencé le 4 août. Suite aux analyses, la présence d'eau de mer est confirmée et une purge est effectuée par les industriels touchés.

L'origine de la pollution n'ayant pas été pleinement identifiée, un nouvel incident se déclenche le 16 août. Il s'avère qu'un raccordement du réseau incendie interne donnait d'un côté sur le réseau incendie HAROPA, qui pompe dans le grand canal, et de l'autre côté, un branchement sur le réseau d'eau potable. La levée de la restriction a pu être prononcée le 21 août.

Monsieur CHICOT intervient en confirmant qu'il est important que la CU et les entreprises se connaissent mieux. Il ajoute que certaines entreprises ont interpellé les communes afin d'avoir des informations alors que les communes n'en avaient pas. Monsieur BARON expose les difficultés qu'a eu la CU pour approvisionner les sites en eau pendant la restriction. Il évoque la possibilité de mettre en place un plan d'apport et l'importance d'identifier les besoins en eau des entreprises. Il lui est répondu par Madame HAUCHARD que suite à l'incident, ils ont pu créer des contacts avec un bon nombre d'entreprises de la zone et également pour la fourniture en eau potable.

Monsieur LE TOUZE s'interroge sur les délais de déclaration de restriction de l'eau et demande si des usagers auraient pu consommer de l'eau souillée dans l'écart de temps. Madame HAUCHARD lui répond qu'au vu de la texture et de la couleur de l'eau, les usagers ont vite compris qu'il ne fallait pas la boire. Il lui est demandé s'il est prévu de mettre en place des analyseurs en ligne, notamment sur l'alimentation en eau. Madame HAUCHARD répond que des analyseurs en ligne sont déjà en place, particulièrement pour mesurer la turbidité de chlore et que les installations vont être élargies et complétées.

Monsieur VILLEVAL questionne Madame HAUCHARD sur un cas de figure où le produit polluant serait plus insidieux et agressif. Elle lui répond que même en cas de signal faible, des analyses sont lancées mais que dans tous les cas, cela prendra le temps nécessaire. Il serait possible de transmettre l'information plus vite mais cela impliquerait de transmettre des informations non vérifiées. Monsieur LEMARCIS déclare qu'il est préférable de déclencher une alerte infondée plutôt que de risquer un sur accident. Madame HAUCHARD lui répond que la décision de restriction est toujours prise par l'ARS en fonction des analyses. Monsieur CHABOCHE intervient en précisant qu'il faut garder à l'esprit la nature de l'alerte, il s'agissait d'eau salée et non pas d'un risque bactériologique et que les analyseurs présents sur place envoient des alertes dès qu'ils détectent un risque bactériologique.

Monsieur ARGENTIN questionne la CU sur la nature des travaux ayant mené à l'incident. Madame HAUCHARD précise que la CU n'avait pas été prévenu de ces travaux qui ont été faits sans respecter les procédures de déclaration de travaux. Il y aura des suites à cet incident pour l'entreprise qui a effectué les travaux sans respecter les procédures.

Monsieur BELLANGER demande si le réseau incendie a été impacté par la restriction, il est rappelé que la restriction ne concernait que l'eau d'usage alimentaire et les douches.

6. Point d'avancement sur le FSRU :

Présentation : M. Marc GUILHEM DE LA TAILLADE (Total Energies)

Monsieur GUILHEM DE LA TAILLADE revient sur l'arrivée du FSRU le 18 septembre, les aspects documentaires (modification du règlement local de matières dangereuses, révision du PPI) et les opérations. Les points les plus compliqués ont été le contact avec les industriels et le manque de connaissance de l'usage des industriels. Le nouveau règlement intègre les activités du FSRU. Il évoque le changement de pavillon et l'accord entre l'exploitant et l'ENSM pour former les futurs pilotes au FSRU.

Monsieur BARON s'interroge au sujet des détections de fuites. Monsieur COURTY lui répond que le site et le navire sont équipés de capteurs infrarouges et que des rondes régulières sont effectuées par des agents équipés de capteurs portatifs.

Madame BUDIN s'interroge au sujet de fumées noires qui n'ont fait l'objet d'aucun message via Allo Industrie. Monsieur QUENEHERVE répond que cette question fera l'objet d'une intervention plus tard.

Madame LEROY prend la parole au sujet de la procédure prise par dérogation. Elle indique que certains documents ne sont pas consultables. Elle demande également si une personne parlant français sera présente 24/24h sur le navire et combien de personnes seront embarquées sachant qu'il faut un minimum de personnes dans un ICPE. Elle demande également ce qu'il en est de l'engagement des méthaniers dans l'écluse François 1^{er}. Monsieur COURTY lui répond qu'il n'y a pas de sujet avec l'écluse puisque les méthaniers ne sont pas envisagés pour la partie commerciale. Monsieur QUENEHERVE indique que les documents relatifs au plan de sûreté sont confidentiels et ne sont pas consultables, car il faut être habilité pour y accéder. Par ailleurs, il est confirmé que le FSRU n'est pas un ICPE. Il y aura 33 personnes à bord, 15 officiers

et 18 marins.

Monsieur HENRY indique que le FSRU est intégré au PPI et demande ce qu'il en est des échanges avec le SDIS. Il lui est répondu que Monsieur COURTY, directeur des opérations internes, sera l'interlocuteur du SDIS. Monsieur PERROT confirme qu'ils ont eu des échanges réguliers dès le départ du projet afin d'organiser les visites et les exercices.

Monsieur HENRY s'interroge sur la nécessité de continuer à s'équiper pour vendre du gaz. Monsieur BARON s'interroge sur l'origine du gaz et sa nature. Monsieur GUILHEM DE LA TAILLADE explique qu'il ne peut pas répondre à la question précisément.

Monsieur LABAT demande s'il y a un projet d'implantation d'un second terminal méthanier sur la façade littorale normande. Monsieur GUILHEM DE LA TAILLADE répond ne pas avoir de connaissance d'un tel projet. Monsieur QUENEHERVE confirme qu'il n'a pas d'information sur un tel projet.

7. Bilan déchets SEDIBEX :

Monsieur THUILLIER a demandé à ce que le bilan déchet de SEDIBEX soit repoussé à la CSS de décembre, car le site entre dans une phase importante de travaux de 4 mois sur une de leurs lignes.

8. Présentations PPRT, volets habitat et activités économiques :

Un comité de pilotage est programmé le 30 novembre 2023. En raison de la proximité de la date, il n'y aura pas de présentation sur les volets habitat et activités économiques du PPRT.

A noter que le 7 novembre 2023, le maire de Gonfreville-L'Orcher et le Sous-Préfet du Havre auront une action de communication auprès des derniers résidents de Gonfreville-L'Orcher qui n'ont pas encore fait de travaux de mise aux normes de leur logement.

9. Retex de deux incidents survenus chez Total Energies :

Présentation : M. Vincent DEMARGNE (Total Energies)

Monsieur DEMARGNE commence la présentation avec l'épisode de torchage observé le 21 juin 2023 chez Total Energies pétrochimie. De fortes émissions de fumée noire ont pu être observées en conséquence d'un torchage important de gaz. Monsieur DEMARGNE précise que les gaz émis par les opérations chimiques sont brûlés afin de ne pas être inhalés. Cependant, la chaudière n'a pas fourni assez de vapeur pour effacer la fumée puisque le module 2 était en maintenance préventive et que le module 1 était en panne.

Monsieur DEMARGNE enchaîne avec l'incident du 27 septembre 2023. Il explique que l'incident est dû à l'arrêt de deux chaudières suite à l'avarie mécanique d'un ventilateur. Pendant la réparation des chaudières, une vanne s'est bloquée pour une raison inconnue et cela a prolongé le temps de retour à la normale.

Madame BUDIN intervient afin de partager son inquiétude face à ces multiples pannes. Elle s'interroge sur l'efficacité des plans d'entretien. Monsieur DEMARGNE lui répond que l'entretien est suffisant, que le graisseur était passé le matin-même des pannes et qu'il n'y avait aucune avarie. Il explique que les opérations d'entretien préventives sont régulières et que l'entreprise surveille ses équipements. Il ajoute également qu'un message Allo Industrie a été envoyé le jour-même de l'incident à 12h28 et à la clôture de l'incident le 28 septembre à 01h10. Monsieur CHICOT rappelle que le message Allo Industrie évoquait le bruit mais pas la fumée noire et il ajoute que les communes ont été sollicitées à de très nombreuses reprises par téléphone par des riverains inquiets. Monsieur CHICOT insiste sur le fait qu'il faut trouver une solution afin de communiquer plus rapidement lors d'incident de ce type.

Monsieur DEMARGNE revient sur le second événement qui a eu lieu les 14 et 15 juillet. Monsieur LE TOUZE intervient afin de rappeler que ce n'est pas la première fois qu'il y a des détections anormales de la part de Total et demande si la DREAL a communiqué sur ces dépassements. Il lui est répondu par Monsieur MICHEL que, comme pour tout incident, il est demandé un rapport d'incident ainsi que l'application d'actions

correctives. La DREAL est attentive aux valeurs limites réglementaires et Monsieur MICHEL ajoute que globalement, il y a une amélioration de la qualité de l'air.

10. Divers :

Deux communications par écrit uniquement :

- l'actualité réglementaire de la DREAL
- Pont VIII : le pont a été rouvert à la circulation le 14 septembre 2023.

Monsieur CHICOT intervient au sujet du Pont VIII puisque les parents d'élèves d'une école maternelle à proximité ont effectué des actions auprès des conducteurs suite à l'augmentation soudaine de la circulation.

Madame LEROY prend la parole afin d'évoquer l'inquiétude du Syndicat des Déchets à propos d'un article de loi concernant les déchets et les sous-produits. Il lui est répondu que la loi n'est pas encore votée.

Monsieur BARON annonce qu'il a interpellé les services par rapport à des alertes sur la ZIP, notamment des déclenchements de sirènes. Les services de l'Etat ne sont pas au courant de ces déclenchements, car ils ne donnent pas lieu à des déclenchements POI, ce qui rend difficile l'identification de leurs origines. Madame BLOQUEL lui répond qu'il y a un formulaire de confirmation de déclenchement de POI afin de transmettre toute information en dehors d'un déclenchement de POI (événement perceptible).

11. Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur QUENEHERVE remercie les participants à la réunion et rappelle la date et l'horaire de la prochaine CSS.

Le calendrier des prochaines séances :

- **le 7 décembre – matin.**

Le sous-préfet du Havre,



Gilles QUÉNÉHERVÉ

Annexe n° 1 : Liste des membres de la CSS et présence des membres à la CSS du 28 septembre 2023

Collège ADMINISTRATION				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE	Titulaire	M. Gilles QUENEHERVE	Sous-préfet du Havre	Présent
		M. Xavier BAUDE	Adjoint au chef de cabinet, sous-préfecture du Havre	Présent
SIRACEDPC 76	Titulaire	Mme Tiffany WEYNACHTER	Directrice du SIRACED-PC	Excusée
	Suppléant	M. Laurent MABIRE	Directeur adjoint du SIRACED-PC	Excusé
	Suppléant	Mme Ludivine BLOQUEL	Cheffe du bureau de la gestion de crise et de la planification	Présente
	Suppléant	M. Mathieu LALLIER	Chargé de planification ORSEC et des risques technologiques	Présent
ARS Normandie	Titulaire	M. Jérôme LEBOUARD	ARS	Excusé
	Suppléant	Mme Aurélie VAN DUFFEL	Technicienne sanitaire	Excusée
	Suppléant	Mme Emmanuelle MARTIN	IES Environnement, Extérieur & Littoral	Présent
DDETS	Titulaire	M. Philippe GARBE	UC Le Havre	Excusé
	Suppléant	M. Pascal DESILLE LEGEAY	Directeur départemental	Excusé
DDTM 76	Titulaire	M. Guillaume CHRETIEN	Chargé de mission PPRT	Excusé
	Suppléant	Mme Laetitia KUBIAK	Chargée d'études prévention des risques technologiques	Excusée
	Titulaire	M. Bruno VERMONT	Chef du STH	Excusé
	Suppléant	M. Miguel SANTIAGO	STH	Excusé
DREAL HN	Titulaire	M. Stéphane MICHEL	Chef de l'UD Le Havre	Présent
	Suppléant	Mme Nathalie VISTE	Adjointe au chef de l'UD Le Havre	Excusée
SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX 14	Titulaire	M. Guillaume LERICOLAIS	Sous-préfet de Lisieux	Excusé
	Suppléant	M. Fabrice JARDIN	Secrétaire général Sous-préfecture Lisieux	Excusé
	Suppléant	Mme Christine GATINET		Excusée
SDIS 76	Titulaire	M. Sylvère PERROT	Commandant SDIS 76	Présent
SDIS 14	Titulaire	M. Jacques ALLARDIN	Commandant SDIS 14	Excusé
	Suppléant	M. Bruno BETTIONI	Groupement Prévision	Présent

Collège ELUS des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
Mairie de Gonfreville l'Orcher	Titulaire	M. Alban BRUNEAU	Maire de Gonfreville-l'Orcher	Présent
	Suppléant	M. Marc GUERIN	Adjoint au maire	Excusé
Mairie d'Harfleur	Titulaire	Mme Christine MOREL	Maire de Harfleur	Excusée
	Suppléant	M. Dominique BELLENGER	Adjoint au maire	Présent
Mairie du Havre	Titulaire	M. Edouard PHILIPPE	Maire du Havre	Excusé
	Suppléant	Mme Marie-Laure DRONE	Adjointe au maire du Havre chargée de la sécurité	Présente
Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	Titulaire	M. Cyriaque LETHUILLIER	Maire de La Poterie-Cap d'Antifer	Excusé
	Suppléant	M. Christophe BEMAC	Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	Excusé

Mairie d'Oudalle	Titulaire	M. Jean-Michel ARGENTIN	Maire de Oudalle	Présent
Mairie de Rogerville	Titulaire	Mme Avelyne CHIROL	Maire de Rogerville	Excusée
Mairie de Saint-Jouin-Bruneval	Titulaire	M. François AUBER	Maire de Saint-Jouin-Bruneval	Présent
	Suppléant	M. Olivier HENRY	Adjoint au maire	Présent
Mairie de Saint-Martin-du-Manoir	Titulaire	M. Jean-Luc LEFORT	Maire de Saint-Martin-du-Manoir	Excusé
Mairie de Saint-Vigor-d'Ymonville	Titulaire	Mme Sandrine LEMOINE	Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville	Excusée
	Suppléant	M. Jacques TETARD	1 ^{er} adjoint au Maire	Excusé
Mairie de Sandouville	Titulaire	M. Jacques DELLERIE	Maire de Sandouville	Excusé
	Suppléant	M. Michel DALLONGEVILLE	Adjoint en charge de la sécurité et des travaux	Excusé
Président du conseil régional	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président de la Région Normandie	Excusé
	Suppléant	M. Augustin BOEUF	Vice-Président du Département de la Seine-Maritime	Excusé
Président du conseil départemental	Titulaire	M. Bertrand BELLENGER	Président du conseil départemental	Excusé
	Suppléant	M. Florent SAINT MARTIN	Vice-Président du conseil départemental	Excusé
CC du pays d'Honfleur et Beuzeville	Titulaire	M. Nicolas PUBREUIL	Délégué communautaire	Excusé
	Suppléant	Mme Martine HOUSSAYE	Vice-Présidente	Excusée
Président de la CU LHSM	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président transition énergétique et déchets	Excusé
	Suppléant	M. Jean-Pierre LEDUC	CC déchets	Excusé

Collège RIVERAINS				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CCI du Havre	Titulaire	M. François HAAS	Membre associé	Excusé
	Suppléant	M. Vincent DUBOS	Conseiller technique	Excusé
Comité du quartier des neiges	Titulaire	M. Jean-Pierre THOURET	Vice-président	Excusé
	Suppléant	Mme Mauricette TREBUTIEN	Présidente	Excusée
Eco choix	Titulaire	M. Gilles DUMONT	Membre	Excusé
	Suppléant	Mme Françoise JORDAN		Excusée
Ecologie pour Le Havre	Titulaire	Mme Annie LEROY	Vice-Présidente	Présente
	Suppléant	M. Xavier LEMARCIS		Présent
Estuaire SUD	Titulaire	Mme Marie-Noëlle BUDIN		Présente
	Suppléant	M. Michel AUVRAY	Vice-Président	Excusé
HAROPA Port / DT Le Havre	Titulaire	M. Emmanuel LUDOT	Directeur de la transformation de la zone industrielle du Havre	Excusé
	Suppléant	M. Sébastien MORO	Responsable environnement industriel	Présent
Les côtes blanches	Titulaire	M. André VALIN	Membre du bureau	Excusé
Maison de l'Estuaire	Titulaire	M. Martin BLANPAIN	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Thomas LECARPENTIER	Chargé de mission	Excusé
Oxygène	Titulaire	M. Mickaël BARON	Président	Présent

Estuaire	Suppléant	M. Charlie BREDEL	Vice-Président	Excusée
Saint-Jouin développement durable	Titulaire	M. Guy LEMIGNOT	Président	Excusé
	Suppléant	M. Sylvain POURIER	Vice-Président	Excusé
SOS Estuaire	Titulaire	M. Arnaud LABAT	Président	Présent
	Suppléant	M. Patrice BONAY	Vice-Président	Excusé
Union Locale PEEP du Havre et de sa région	Titulaire	M. Christian HUARD	Président	Excusé
	Suppléant	M. Emmanuel DIARD	Trésorier	Excusé

Collège EXPLOITANTS				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
ALKION TERMINAL Le Havre	Titulaire	M. Sébastien TRICHEREAU	Directeur	Excusé
	Suppléant	Mme Véronique DEFERT	Responsable QHSE	Excusée
CARE	Titulaire	M. Ludovic LE MAGUEROU	Directeur général	Excusé
	Suppléant	Mme Lucie GUITON	Directrice de site	Présente
CHEVRON ORONITE	Suppléant	M. Philippe LESAGE	Directeur QHSE	Excusé
	Titulaire	M. Olivier CLAVAUD	Directeur industriel et logistique	Excusé
CIM	Titulaire	M. Alan JEANNE	Directeur des terminaux pétroliers	Présent
	Suppléant	M. Kévin CAYROL	Responsable du département HSE et ASIP	Présent
ETARES	Titulaire	M. Bruno LEBARON	Directeur général	Excusé
ETARES Environnement - UNIFER	Titulaire	M. Samuel LEBAIN	Directeur	Excusé
LUBRIZOL	Titulaire	M. Nicolas ADAM	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Gilles MALICORNE	Manager conformité réglementaire	Excusé
NORGAL	Titulaire	M. Stéphan ROUGY	Directeur général	Excusé
	Suppléant	M. Guillaume LEBERTOIS	Responsable QHSE	Présent
OSILUB	Titulaire	Mme Marie VEREECKE	Directrice générale	Excusée
	Suppléant	M. Arnaud DOSNON	Responsable de site	Présent
SEDIBEX	Titulaire	M. François THUILLIER	Directeur général	Excusé
	Suppléant	M. Benoît VALOGNES	Chef de service HSE	Excusé
SEPP	Titulaire	M. Emmanuel HORLAVILLE	Directeur QSE	Présent
	Suppléant	M. Christophe CRAMOYAN	Directeur	Excusé
SEREP	Titulaire	M. Laurent GALLIEN	Directeur général	Présent
	Suppléant	M. Alexandre MARTINET	Directeur QHSE	Excusé
SHMPP	Titulaire	M. Pierre Martinot	Directeur	Excusé
	Suppléant	Mme Emilie JEAN	Responsable QSSSE	Présente
SIBANYE- STILLWATER	Titulaire	M. Guillaume DESCAMPS	Directeur de site	Excusé
	Suppléant	M. Nicolas WOLTER	Chef du département QHSE	Présent
SIGALNOR	Titulaire	M. Damien LEBAIR	Chef de centre	Présent
	Suppléant	M. Thierry BUREL	Responsable d'exploitation, adjoint chef des centres	Présent
SUEZ RV VAL Estuaire	Titulaire	M. Antoine GIRARDET	Directeur	Excusé
	Suppléant	Mme Céline BENARD	Responsable de site	Excusé
SYNTHOMER	Titulaire	M. Guillaume LEGAY	Directeur	Excusé

	Suppléant	Mme Virginie DESPORTES	SHE Manager	Excusée
TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	M. Karim BENAOUA	Directeur général	Présent
	Suppléant	Mme Alexandrine CHOFFAT		Excusée
TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. David MARION	Directeur	Présent
	Suppléant	M. Vincent DEMARGNE	Directeur adjoint, direction des opérations de raffinage	Présent
YARA	Titulaire	M. Johan LABBY	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Patrice KUHL	Responsable logistique	Excusé

Collège SALARIÉS				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CSSCT de ALKION TERMINAL	Titulaire	M. Jean-Luc NAAS	Membre élu	Excusé
	Suppléant	M. Michel LECHEVALIER	Membre	Excusé
CSSCT de CHEVRON-ORONITE	Titulaire	M. Eric LE TOUZÉ	Membre élu	Présent
	Suppléant	Mme Marie DUVAL	Membre élu	Excusée
CSE/CSSCT CIM	Titulaire	M. Fabian BOURDALOUS	Délégué syndical	Excusé
	Suppléant	M. Samuel LEPILLER	Secrétaire	Excusé
CSE LUBRIZOL Le Havre	Titulaire	M. Bertrand BOULET	Secrétaire du CSE LUBRIZOL Le Havre	Présent
	Suppléant	M. Thierry ROLAND	Secrétaire	Excusé
CSE/CSSCT NORGAL	Titulaire	M. Benjamin CAUMONT	Représentant	Excusé
	Suppléant	Mme Sandra WALTENER	Représentante	Excusée
CSE/CSSCT SEDIBEX	Titulaire	M. Franck VEILLON	Secrétaire	Excusé
	Suppléant	M. Laurent BARRAY	Membre	Excusé
CSE/CSSCT SIBANYE STILLWATER	Titulaire	M. Kevin KORZEMIAKIN	Secrétaire	Excusé
	Suppléant	M. Benjamin DROUILLARD	Membre	Excusé
CSE/CSSCT SYNTHOMER	Titulaire	M. Sylvain CHAPELLE	Secrétaire	Présent
	Suppléant	M. Jérôme BAILLEUL	Membre	Excusé
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	M. Olivier VAN RUYMBEKE	Membre élu	Excusé
	Suppléant	M. Gilles RECHER	Membre élu	Excusé
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. Johan SENAY	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Pierre-Yves HAUGUEL	Représentant	Excusé
CSE/CSSCT YARA	Titulaire	M. Charles LEONARD	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Yohann ROUSSEAU		Excusé
Salariés d'OSILUB	Titulaire	M. Jean-Jacques RIOU	Membre du CSE	Excusé
	Suppléant	M. Yves VIGNAUD	Membre du CSE	Excusé
Salariés de SEREP	Titulaire	M. Michael LE GOULVEN	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Christophe LESEINE		Excusé
Salariés de SHMPP	Titulaire	M. Julien L'HERMITTE	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Madgide ARRARMANE		Excusé
UL CFTD Le Havre	Titulaire	M. Philippe FLEURY	Représentant	Excusé
UL CFTC Le	Titulaire	M. Daniel HEUZÉ	Secrétaire administratif	Excusé

Havre	Suppléant	M. Stéphane LAINÉ	Membre du conseil d'administration	Excusé
UL CGT-FO	Titulaire	M. Thierry DELPECHES	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Franck QUEVAL	Représentant	Excusé
UL CGT Harfleur-Tancarville	Titulaire	M. Frédéric BICHOT	Membre élu	Excusé
	Suppléant	M. Fabien FRANCOIS	Représentant	Excusé
Union départementale CFE-CGC Le Havre	Titulaire	M. François BOURGUIGNON	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Damien CAMPION	Représentant	Excusé

Collège PERSONNALITÉS QUALIFIÉES				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	Titulaire	M. Michel REVEILLERE	Chargé d'aide au fonctionnement – service des performances environnementales	Excusé
	Suppléant	M. Mathieu BLONDEAU	Chargé d'opérations industrie	Excusé
ATMO NORMANDIE	Titulaire	M. Jérôme CORTINOVIS	Ingénieur	Présent
	Suppléant	M. Sébastien LEMEUR	Responsable du pôle exploitation des données	Excusé
Député de la Seine-Maritime	Titulaire	M. Jean-Paul LECOQ	Député de Seine-Maritime	Excusé
ORMES	Titulaire	M. Pascal MALLET	Directeur adjoint	Présent
	Suppléant	M. Emmanuel BARRE		Excusé
SYNERZIP-LH	Titulaire	M. Jean-Michel VILLEVAL	Secrétaire général	Présent

INVITÉS et SERVICES			
Membres	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CH LHSM	Mme Virginie HAUCHARD		Présente
Total Energies	M. Marc DE LATAILLADE	Directeur général TELS F	Présent
	Mme Anna AGICIEVA	GNL Business developer	Présente
	M. Thomas COURTY	TELS F Directeur des opérations	Présent
CCI SE	Mme Sandrine CAPO	Conseiller	Présente
CU LHSM	M. Jean-Sébastien CHABOCHE	DEA	Présentation

